

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 72 (2014)
Heft: 2

Artikel: Le Job-Sharing : un modèle de travail innovant et prometteur
Autor: Krone-Germann, Irenka / Aymone de Chambrier, Anne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823237>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE JOB-SHARING: UN MODÈLE DE TRAVAIL INNOVANT ET PROMETTEUR

IRENKA KRONE-GERMANN ET ANNE AYMONE DE CHAMBRIER

Association PTO (Part-Time Optimisation)

www.go-for-jobsharing.ch

Plus de 60% des femmes et 15% des hommes travaillent à temps partiel en Suisse. Les employeurs savent désormais que le temps partiel est aujourd'hui incontournable. Cependant, quels en sont les effets sur le marché de l'emploi? Malgré la conciliation entre travail et famille, le travail à temps partiel a pour conséquence plusieurs inconvénients, tant pour l'employé que pour l'employeur: les postes à temps partiel sont rarement proposés par des annonces mais plutôt octroyés sur mesure, à la demande des employés. Ils ne permettent que difficilement d'accéder à des postes à responsabilité, de changer d'emploi ou encore d'assurer une présence durant toute la semaine. Les effets peuvent même s'avérer négatifs, confinant des personnes hautement qualifiées dans des postes peu valorisants et sans perspective. De nouvelles formes de discriminations entre hommes et femmes peuvent apparaître, étant donné le pourcentage élevé de temps partiel féminin.

Au vu des compétences sous-utilisées de femmes qualifiées et du nombre croissant d'hommes désirant travailler à temps réduit, le partage d'emploi, communément appelé «job-sharing», est à la fois une alternative au travail à temps partiel et au temps complet. C'est un modèle de travail innovant et prometteur qui amène de grands avantages à l'employeur et à l'employé. La mise en pratique du partage d'emploi s'adresse à un large public, car il est applicable à différentes périodes de la vie active. Il s'adresse ainsi aux:

- > Jeunes professionnels, pour mieux intégrer le marché de l'emploi.
- > Femmes et hommes actifs entre 25 ans et 50 ans, qui sont parents ou qui souhaitent consacrer une partie de leur vie à d'autres activités en dehors de leur profession.
- > Seniors qui, quelques années avant la retraite ou une fois retraités, aspirent à un mode de vie professionnelle moins intensif, tout en restant actifs.

Dans le but d'informer et de promouvoir le job-sharing en Suisse, l'Association PTO (Part Time Optimisation) a vu le jour suite à l'expérience du partage d'emploi des soussignées appliqué durant sept ans au Secrétariat d'Etat l'économie (SECO) en tant que responsables de programme dans la Coopération économique et le développement. Convaincues par ce modèle de travail, nous avons souhaité informer les employeurs et les employés sur les nombreuses facettes du job-sharing à travers un site internet www.go-for-jobsharing.ch et par un guide pratique disponible en français et allemand. Cette expérience rejoint par ailleurs les débats en cours sur les nouvelles pratiques et l'amélioration des conditions de travail.

Les articles qui suivent apportent un éclairage diversifié sur la thématique du job-sharing:

> Le premier article présente les conclusions et recommandations d'une enquête statistique (Fév. 2014) portant sur la pratique du job-sharing en Suisse. Avec le soutien de deux hautes écoles (FHNW, Olten et HEG Arc, Neuchâtel), l'Association PTO a mis au point le concept de l'enquête. Les résultats dévoilent l'intérêt croissant des entreprises pour le partage d'emploi et les défis qui subsistent pour sa mise en oeuvre.

> Dans une interview avec le Prof. Norbert Thom de l'Institut pour l'organisation et le personnel de l'Université de Berne, il ressort que le partage d'emploi en tant qu'innovation sociale fait partie intégrante d'une bonne gestion des ressources humaines. Le job-sharing est aujourd'hui un impératif économique pour assurer que la formation, l'expérience et le savoir-faire des employés qualifiés aient un impact durable.

> La contribution de Irenka Krone-Germann met en lumière les liens entre l'économie collaborative (Sharing Economy) qui bouscule les règles traditionnelles de production et de consommation avec le concept de partage d'emploi. Les quatre piliers de l'économie partagée, dont le concept est né au début de ce siècle, sont analysés au travers de la pratique du job-sharing.

> Sous un angle lié aux transformations des organisations, Aurélie Gouillon insiste sur le fait que la question de la conciliation vie privée - vie professionnelle est une question éminemment sociétale.

> Démontrant que le temps partiel et le job-sharing concernent les hommes tout autant que les femmes, Jürg Wiler relate la campagne active de l'Association Teilzeitmann.ch en Suisse visant à encourager davantage d'hommes à travailler à temps partiel et à atteindre plus d'équité entre les genres sur le marché de l'emploi.

> Pour clore ce dossier, Nicole Baur, journaliste et cheffe de l'Office de la politique familiale et de l'égalité à Neuchâtel apporte un témoignage plus personnel et plein d'humour sur l'importance et les aléas du job-sharing dans son application.

Ces différentes contributions montrent qu'actuellement, les conditions en Suisse sont particulièrement propices à la mise en œuvre du job-sharing en tant qu'alternative sur le marché de l'emploi. Une telle évolution, si elle se confirme, contribuera à plus d'équité professionnelle et à une meilleure valorisation du capital humain à disposition dans notre pays.